

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2009

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2009 À 2014 - (n° 1615)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 63

présenté par

Mme Adam, M. Cazeneuve, M. Chambefort, Mme Lebranchu, M. Le Bris, M. Marsac,
M. Michel, Mme Olivier-Coupeau, M. Rousset, M. Viollet
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 2*(Rapport annexé)*

Après les mots :

« majeur de »,

rédiger ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 21 :

« la paix en Europe, de la sécurité internationale et de la gestion des crises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est paradoxal que l'alinéa 21 fixe à l'Union européenne l'objectif de devenir un acteur de gestion de crises et de la sécurité internationale, sans évoquer la paix en Europe, qui en est pourtant le but premier.